

Entrée en résidence et Études

Nom de l'élève : _____ Niveau : _____

Entrée en résidence

- Pendant l'année scolaire 2018-2019, mon enfant utilisera le service de résidence, c'est-à-dire qu'il arrivera au Collège des Hauts Sommets le dimanche soir entre 19h15 et 20h30 au maximum.
- Pendant l'année scolaire 2018-2019, mon enfant utilisera le service de résidence, mais arrivera au Collège des Hauts Sommets le lundi matin.
- Pendant l'année scolaire 2018-2019, mon enfant sera externe.

Études

À nouveau cette année, nous offrons la possibilité aux élèves d'étudier avec de la musique. D'une façon individuelle, l'élève pourra apporter et utiliser discrètement sa musique (Ipod, mp3, ...). Il est à noter que cette option demeure un privilège accordé à l'élève. De ce fait, il demeure non-obligatoire

Si vous êtes en accord, nous vous demandons de bien vouloir compléter, signer et retourner le coupon-réponse ci-bas lors de la rentrée scolaire. Ce privilège sera attribué seulement sur la réception de cette feuille et il pourra être retiré si l'élève ne respecte pas les conditions suivantes :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Ajuster le volume de la musique afin qu'il ne soit pas entendu par les autres personnes présentes dans la classe et en faire une utilisation personnelle;• Se concentrer sur le travail à faire (devoirs et leçons) et non pas sur l'ajustement de l'appareil. |
|---|

- OUI, j'autorise mon enfant _____
- NON, je n'autorise pas mon enfant _____
- Comme élève, je m'engage à respecter les conditions de ce PRIVILÈGE

Signature parentale

Date

Signature de l'élève

Date

À remettre lors de la rentrée scolaire svp, merci ☺